**GRANDES LIGNES PRESENTATION PPD**

**Comment est né le dialogue Etat / Secteur Privé au Burkina ?**

Le dialogue Etat / Secteur Privé a pris de l’importance à partir de la mise en œuvre du Programme d’Ajustement Structurel (PAS) au Burkina Faso en 1991 qui prévoyait comme principales réformes :

* le désengagement de l’Etat des secteurs productifs et marchands ;
* la libéralisation du commerce ;
* l’assainissement du système bancaire.

La restructuration des institutions d’appui s’avérait nécessaire pour permettre au Secteur Privé de jouer son rôle de moteur de la croissance économique. A la demande du Secteur Privé burkinabé, une Commission de concertation Etat/Secteur Privé fut créée en 1992 pour participer à la formulation et à la mise en œuvre de ces réformes, afin qu’elles ne lui soient pas « *imposées par la Banque Mondiale* ».

A partir de 2001, ce dialogue fut étendu aux mesures à prendre pour assurer la promotion du Secteur Privé, à travers l’organisation chaque année de la Rencontre Gouvernement / Secteur Privé (RGSP).

**Comment est organisée la RGSP ?**

Un Comité d’organisation présidé par le Ministère de l’Industrie du Commerce et de l’Artisanat, comprenant des représentants de l’Etat et du Secteur Privé a en charge l’organisation de la RGSP. Il a pour mission de :

* proposer un thème ;
* assurer la rédaction d’une étude sur le thème avec des propositions de mesures ;
* organiser les rencontres par secteurs d’activités pour examiner cette étude ;
* organiser la RGSP en mettant l’accent sur les préoccupations sectorielles n’ayant pas trouvé de réponse au cours des rencontres sectorielles et les préoccupations transversales ;
* rédiger les rapports de la RGSP.

**Quel est le dispositif de suivi de la RGSP ?**

* Un Comité Technique Paritaire assisté d’un Secrétariat est chargé d’évaluer le niveau d’exécution des mesures ;
* Un Comité de Supervision comprenant des Ministres, le Président de la Chambre de Commerce et d’Industrie et le Président du Groupement professionnel des industriels examine les difficultés de mise en œuvre des mesures ;
* Des points focaux dans chaque Ministère suivent la mise en œuvre des décisions.

**Comment est financée la RGSP ?**

La RGSP est essentiellement financée par l’Etat et la Chambre de Commerce et d’Industrie. L’apport des Partenaires Techniques et Financiers est faible et a porté sur la prise en charge de rencontres sectorielles au cours de trois éditions de la RGSP.

**Quels sont les résultats obtenus ?**

La RGSP a largement contribué à l’amélioration du climat des affaires et a permis au Burkina d’être l’un des premiers pays réformateurs de l’espace UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

**Quels sont les défis restants à relever ?**

Les défis restants à relever portent sur une meilleure structuration du dialogue en amont et le suivi de la mise en œuvre des mesures.